

Classement Les universités françaises tirent leur épingle du jeu // P. 4

Interview « L'IRA est une monstruosité protectionniste », selon Gérard Araud // P. 13



La France face au défi du réarmement

- La loi de programmation militaire sera présentée début avril.
- Les 413 milliards prévus ne couvriront pas tous les besoins.
- Interview : le plan du ministre des Armées pour renforcer la production d'armements et de munitions en France.

// PAGE 16

Xavier Popy/REA

Les Echos
WEEK-END

Giscard,
président à vie



Les Echos
PATRIMOINE

Zoom sur les
placements à
haut rendement

Les Echos
ENTREPRENEURÉS

DOSSIER SPÉCIAL

Credit Suisse : ces cinq jours qui ont effacé 167 ans d'histoire

BANQUE Récit d'une opération de sauvetage à haut risque pilotée par les autorités suisses en un temps record.

Il n'aura fallu que cinq jours pour mettre fin à 167 ans d'histoire. Le rachat de Credit Suisse par UBS, annoncé dimanche soir, signe la fin d'une véritable icône de la finance suisse. Quinze ans après le sauvetage d'UBS en pleine crise financière, il laisse une nation sous le choc. Si la banque en difficulté a cherché des alternatives au mariage forcé avec sa rivale helvétique, notamment avec BlackRock, il

n'y avait pour les autorités que cette solution pour éviter le déclenchement d'une dangereuse crise financière. « La banqueroute d'une banque systémique aurait causé des conséquences irréparables, que ce soit en Suisse ou dans le monde », a reconnu la ministre des Finances suisse Karin Keller-Sutter. Avec le président de la Banque nationale suisse (BNS) et la présidente de l'Autorité fédérale de surveillance

des marchés financiers (Finma), c'est elle qui a mené les négociations entre mercredi et dimanche soir. Sous la surveillance particulièrement étroite de Washington, Londres ou Paris. Retour sur ces quelques heures durant lesquelles le système financier mondial - déjà affaibli par la crise bancaire aux Etats-Unis - a vécu suspendu au sort de Credit Suisse.

// PAGE 28



C'est le début d'une semaine d'angoisse pour les 50.000 salariés de la banque.

Shutterstock

Retraites : mobilisation et tensions en hausse

SOCIAL Un peu plus de 1 million de personnes, selon la police, ont défilé jeudi contre la réforme des retraites. Mais de nombreuses violences ont cette fois eu lieu en marge des cortèges dans plusieurs villes, dont Paris. Alors que les syndicats appellent à une nouvelle mobilisation mardi prochain, ce sursaut d'affluence intervient au lendemain d'une intervention télévisée d'Emmanuel Macron qui n'a pas fait bouger les lignes. Selon un sondage Elabe, sept Français sur dix ne l'ont pas trouvé convaincant et les critiques contre la réforme ont progressé. // PAGES 3 ET 4



Thomas Samson/AFP

RETROUVEZ
L'ÉDITO
ÉCONOMIQUE DE
FRANÇOIS VIDAL
TOUS LES JOURS
À 7H10

Les Echos sur **RADIO CLASSIQUE**

Et votre journée devient plus belle

M 00240 - 324 - F: 6,00 €



ISSN 0153-4831 115^e ANNÉE
NUMÉRO 23926 44 PAGES

Antilles-Réunion 4,50 €. Belgique 7,00 €. Espagne 4,90 €. Luxembourg 7,20 €. Maroc 42 DH. Suisse 11,60 FS. Tunisie 9 TND.

analyses

Le roi dollar est encore loin d'être détrôné

Avec la guerre en Ukraine et les sanctions économiques décidées par les Etats-Unis vis-à-vis de la Russie, de plus en plus de pays dits « non alignés » - Chine et Inde en tête - et qui continuent, de ce fait, de commercer avec Poutine, tentent de contourner la domination du dollar comme monnaie internationale de référence. De quoi faire craindre une remise en cause de la primauté du roi dollar ? On en est encore loin, tant la monnaie américaine reste une référence dans la finance mondiale, aussi bien dans les transactions sur le marché des changes que comme monnaie de réserve. // PAGE 9

L'eau, une crise mondiale surmontable

Dénis de réalité

Chine-Etats-Unis, les risques d'un conflit disséqués

Libéralisme, la troisième voie

// PAGES 9 À 12



nim MANAGEMENT DE TRANSITION DEPUIS 2001
Groupe Menway

Un manager de transition en 48h pour prendre en main une situation délicate.

nimeurope.com
01 46 24 85 71

Paris • Aix-en-Provence • Bordeaux • Lyon • Metz • Lille • Toulouse

- Gestion de l'urgence
- Réorganisation RH
- Relance industrielle
- Retournement opérationnel
- Cash management
- Digitalisation accélérée

en bref

Pas de garantie « générale » des dépôts aux Etats-Unis, explique Janet Yellen

BANQUE La secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a déclaré que les régulateurs n'envisageaient pas de fournir une assurance des dépôts « générale » (« blanket ») pour stabiliser le système bancaire américain. « Je n'ai pas envisagé ou discuté de quoi que ce soit en rapport avec une assurance ou une garantie globale des dépôts », a-t-elle expliqué mercredi lors d'une audition devant le Sénat. La responsable avait indiqué plus tôt que les Etats-Unis se tenaient prêts à des mesures supplémentaires de protection des déposants si de petites banques étaient menacées.

COMMUNIQUÉ

AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC

PROJET PARKES DE PRODUCTION DE PLASTIQUES RECYCLÉS À SAINT-AVOLD (57)

Le groupement constitué par les sociétés SUEZ RV France, LOOP Industries et SK Geo Centric porte un projet d'unité de préparation de matières plastiques et de recyclage chimique du PET sur la plateforme Chemsis de Saint-Avol (Moselle).

En application de l'article L.121-8-II du Code de l'environnement, le groupement a décidé de saisir la Commission nationale du débat public (CNDP). Conformément à l'art. R.121-3 du Code de l'environnement, le présent avis présente les objectifs et principales caractéristiques du projet. L'investissement global est estimé à 440 millions d'euros.

Le projet prévoit la construction d'une usine permettant la préparation annuelle de 50 à 100 000 tonnes de matières plastiques issues de différentes sources de déchets, et d'une seconde usine permettant le recyclage chimique de plastique PET à hauteur de 70 000 tonnes par an.

Avec une mise en service prévue pour 2027, le projet offrira une solution industrielle vertueuse en soutien des ambitions de la Région Grand Est en matière d'économie circulaire, et contribuera plus largement aux objectifs nationaux de réduction de nos déchets plastiques en permettant le recyclage de plastiques aujourd'hui non valorisés.

Les communes concernées par le périmètre de la concertation seraient à minima celles de la Communauté d'agglomération Saint-Avol Synergie (CASAS).

Ayant saisi la CNDP, le maître d'ouvrage procédera à la procédure de concertation préconisée. Toute personne intéressée pourra consulter le dossier afférent au projet sur le futur site internet de la concertation (URL à définir, elle sera communiquée 15 jours avant l'ouverture de la concertation), lors des temps d'échange et dans les mairies des communes citées précédemment. Pour plus d'informations : www.debatpublic.fr

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique
21/29, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 94038 CRETEIL CEDEX
01 49 56 60 00 - www.val-de-marne.gouv.fr

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installations classées soumises à enregistrement

Code de l'environnement

Art. L511-1, L512-7 à L512-7-7 & R512-46-1 à R512-46-30

La société SCI FP POMPADOUR a présenté à la Préfète du Val-de-Marne une demande d'autorisation environnementale, sur le territoire de la commune de VALENTON portant sur la création d'un bâtiment de logistique urbaine sis à Val Pompadour, constituant une installation classée assujettie aux prescriptions générales de l'arrêté ministériel du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 1510 E (stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'arrêté préfectoral n° 2023/00643 du 16 février 2023 prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur ce projet, du lundi 6 mars 2023 au jeudi 6 avril 2023, dans les communes de Valenton et Créteil.

Monsieur Jean-Pierre CHAULET, commissaire enquêteur, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales, aux adresses suivantes aux dates et horaires précisés ci-après :

Valenton :

Judi 9 mars 2023 08h30 à 11h30 Hôtel de Ville Service Urbanisme - 1 chemin de la Ferme de l'Hôpital 94460 Valenton

Samedi 18 mars 2023 08h30 à 11h30 Mairie - bâtiment B 48, rue du Colonel Fabien 94460 VALENTON

Judi 6 avril 2023 08h30 à 11h30 Hôtel de Ville Service Urbanisme - 1 chemin de la Ferme de l'Hôpital 94460 Valenton

Créteil :

mardi 21 mars 2023 09h00 à 12h00 et lundi 27 mars 2023 14h00 à 17h00 Hôtel de Ville - 1 place Salvador Allende Salle de permanence 94000 Créteil

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- dans les mairies de Valenton et de Créteil ;
- sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/publications/AOEP-avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques>
- sur le site internet créé à cet effet : <http://creation-batiment-val-pompadour-creteil.enquetepublique.net/>
- à la préfecture du Val-de-Marne - siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête (établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur) prévu à cet effet, dans les mairies de Valenton et Créteil, aux jours et heures d'ouverture habituelle des services et au siège de l'enquête ;
- sur le registre électronique en ligne accessible à cette adresse creation-batiment-val-pompadour-creteil@enquetepublique.net
- par courriel à l'adresse suivante : creation-batiment-val-pompadour-creteil@enquetepublique.net
- par correspondance, au siège de l'enquête, à l'attention de Monsieur Jean-Pierre CHAULET, commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Préfecture du Val-de-Marne - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21-29 avenue du Général de Gaulle - 94 038 Créteil Cedex.

À l'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra le dossier accompagné de ses conclusions et de ses avis motivés, à la préfète du Val-de-Marne.

À la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant un an à la préfecture du Val-de-Marne ainsi que dans les mairies des communes concernées.

À l'issue de la procédure, la Préfète du Val-de-Marne prendra, par arrêté préfectoral, une décision d'autorisation ou de refus de la demande présentée par la SCI FP POMPADOUR ;

Les documents relatifs à cette enquête publique seront également mis en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-de-Marne pendant un an à l'adresse suivante : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques>

EP 23-066/ contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Malgré ses résultats, la CDC sert un dividende stable à l'Etat

FINANCE

L'établissement financier public a vu son bénéfice net reculer de 9 % en 2022, pénalisé par la baisse des marchés financiers.

Dans un contexte de forte tension sur le secteur bancaire, après les faillites de trois banques régionales américaines et la chute de Credit Suisse, rachetée en urgence par sa rivale UBS, la Caisse des Dépôts (CDC) affiche sa sérénité.

« Il n'y a pas de risque de crise bancaire généralisée comme cela a pu être le cas en 2008. Aux Etats-Unis comme en Suisse, il s'agit de cas isolés, qui n'affectent pas le système dans son ensemble », a commenté son directeur général, Eric Lombard, à l'occasion de la publication, ce jeudi, des résultats annuels

Le niveau reste néanmoins élevé, et permettra à l'Etat d'encaisser un dividende de plus de 2,4 milliards d'euros.

de l'institution financière. Le groupe public, très investi sur les marchés, n'est par ailleurs pas exposé aux banques en question, a tenu à préciser le dirigeant, ni en actions, ni en titres de dette. « Il n'y aura aucun impact pour le groupe ».

La Caisse mise sur sa bonne santé financière pour continuer sa mission de financement de l'économie française, même si l'environnement se tend. En 2022, le résultat net s'est élevé à 4,18 milliards d'euros. C'est moins qu'en 2021, année record pour le groupe avec 4,6 milliards. Mais cela reste bien supérieur aux bénéfices d'avant la crise Covid (2,5 milliards en 2019). Le niveau de rentabilité des fonds propres s'élève à 7 %, soit davantage que l'objectif de long terme du groupe. Ces bons résultats permettent à la Caisse de rester « un contributeur majeur » au budget de l'Etat, à qui elle reversera un peu plus de 2,4 milliards d'euros, soit à peu près autant que l'an dernier (2,5 milliards). L'institution publique a pâti de la baisse des marchés financiers l'an dernier, combinée à la hausse



Le résultat net de la Caisse s'est élevé à 4,18 milliards d'euros l'an dernier. Photo Shutterstock

des taux, qui ont notamment affecté les performances des métiers de gestion d'actifs, dont le portefeuille s'élève à 244 milliards d'euros.

Le résultat net de la section générale, qui regroupe la majorité des activités du groupe, s'élève à 3,3 milliards d'euros (en baisse de 15 %). La hausse des dividendes sur les actions, et les contributions positives des différentes participations stratégiques de la Caisse, avec notamment le retour dans le vert de Transdev et de Compagnie des Alpes, ont permis de compenser quelque peu cette baisse des résultats. Comme en 2021, la Caisse a par ailleurs profité d'une contribution importante et en hausse du Fonds d'Épargne, qui gère l'argent déposé par les Français sur leur Livret A. Le

Fonds a aussi bénéficié du fort rebond de l'inflation, grâce à son portefeuille d'obligations assimilables du Trésor indexées sur la hausse des prix (environ 50 milliards d'euros).

Financer le nucléaire

Il a enfin pu répercuter la hausse des taux sur les crédits accordés aux collectivités et au logement social. Certes, la multiplication par quatre des taux de l'épargne réglementée, passant de 0,5 % à 2 % l'an dernier (et à 3 % depuis février), a pesé sur les coûts. Mais au final, le résultat net du Fonds d'Épargne bondit de 25 %, à près de 900 millions d'euros. « Ces très bons résultats nous permettent de continuer à renforcer notre bilan et à avoir les moyens de nos ambitions », a déclaré

Eric Lombard. Reconnu à la tête de la Caisse en janvier, pour un second mandat inédit, le dirigeant s'est fixé trois axes prioritaires : la transformation écologique, la souveraineté et le développement économiques et la cohésion sociale et territoriale. Il pourrait aussi devoir gérer le financement du nucléaire, alors que l'Etat songe à mobiliser l'argent du Livret A pour finaliser la construction de six nouveaux réacteurs EPR. « La solution est sur la table, a rappelé Eric Lombard. S'il faut financer le nucléaire, cela ne représentera qu'une petite partie des ressources disponibles. La priorité de l'épargne réglementée demeure le financement du logement social ».

Lire « Crible »
Page 32

La BCE a commencé à réduire l'intensité carbone de son portefeuille obligataire

BANQUE CENTRALE

Les efforts de la Banque centrale européenne pour « dépolluer » son portefeuille d'obligation d'entreprises commencent à porter leurs fruits.

C'est ce qui ressort de son premier rapport sur sa politique de verdissement.

Petit à petit, la Banque centrale européenne est en train de verdir son portefeuille obligataire. L'intensité carbone des quelque 385 milliards d'euros de titres de dette d'entreprises qu'elle a acquis dans le cadre de ses programmes d'achats d'actifs – qu'il s'agisse du classique asset purchase programme (APP) destiné à lutter contre la déflation ou de son programme d'urgence

afin d'éviter toute distorsion de marché. Les critères environnementaux n'entraînent donc pas en ligne de compte. Mais depuis octobre, les règles ont changé.

La BCE a commencé à réorienter ses acquisitions vers des émetteurs plus vertueux. Certes, l'institution de Francfort ne procède plus à de nouveaux achats nets mais elle continue à réinvestir les montants issus des remboursements d'obligations arrivées à échéance. Elle sélectionne donc une partie des sociétés dont elle achète la dette en fonction d'une notation évaluant leur intensité carbone, l'ambition de leurs objectifs de réduction d'émissions, ainsi la qualité et la fiabilité de leur communication sur leur verdissement effectif.

Cette nouvelle stratégie a porté ses fruits. Lors du dernier trimestre 2022, l'intensité carbone moyenne des achats a été réduite de plus de 60 %. Avec deux bémols, toutefois. « Même si cette première indication est encourageante,

le stock important d'obligations détenues par rapport aux réinvestissements implique qu'il faudra un certain temps pour que le basculement ait un impact substantiel », reconnaît la BCE. Et comme la banque centrale a choisi de réduire progressivement ses réinvestissements,

Le portefeuille de la BCE a vu son intensité carbone passer de 372 à 262 tonnes de CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires.

dans le cadre de sa lutte contre l'inflation, les effets de ce levier vont considérablement diminuer. Isabel Schnabel, membre du directoire de la BCE, avait envisagé en janvier de remodeler le stock obligataire existant. Ce pourrait être une piste envisagée pour l'avenir. ■